



DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON
MAIRIE DE AURIAC-LAGAST

**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 06 août 2026**

Date de la convocation : 29 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six et le six août à 20 heures 00

Le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Valérie BEDOUET LONG, Maire.

Présents : Charles ADOLPHE, Odile ASTOR, Samuel BARTHES, Dimitri BOUDOU, Hugo DEJEAN, Mélanie GINESTE, Geneviève NOUYRIGAT,

Absents : Serge BONNEFILLE (procuration à Samuel BARTHES), Françoise COMPAGNO CARIGNANO (procuration à Valérie BEDOUET LONG), Emma SINGLA (procuration à Hugo DEJEAN)

Charles ADOLPHE a été élu secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 mai 2026 et du 05 juin 2026

OBJET DES DELIBERATIONS :

Location garage communal

Mme la maire expose au conseil municipal qu'une demande a été formulée auprès de la mairie sur la possibilité de location d'un garage situé sur la parcelle section AH n° 149.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'accepter** de mettre en location le garage situé sur la parcelle AH n° 149, à compter du 1^{er} septembre 2026
- **De fixer** le montant du loyer à 25,00 € par mois
- **D'autoriser** Mme la maire à établir le bail de location et de signer celui-ci avec la personne intéressée

Désignation du correspondant incendie et secours
--

Madame la maire expose au conseil municipal qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2026, il appartient au conseil municipal de désigner un correspondant incendie et secours.

Ce correspondant participe à la définition d'une politique locale en matière de gestion des incendies et des secours, axée notamment sur l'identification des risques, la planification et l'actualisation des documents administratifs, techniques et opérationnels locaux et la prévention, l'information et la sensibilisation des habitants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- De désigner :

M. Dimitri BOUDOU, correspondant incendie et secours

Décision modificative n°1

Mme la maire expose au conseil municipal qu'une décision modificative doit être prise afin d'intégrer des crédits au compte 2135 « installations générales, agencements, aménagements des constructions »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

Désignation	Diminution des crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2132-241 : Réhabilitation logement mairie	2 000,00 €	
D 2135 : Installations générales, agencements, aménagements des constructions		2 000,00 €

QUESTIONS DIVERSES

👉 Presbytère : Travaux finis. Fenêtres du rez-de-chaussée changées. 1 logement est loué (aménagement du locataire le 1^{er} septembre) et l'autre le contrat est en cours de finalisation. Les meubles ont été posés dans l'appartement meublé.

Règlement intérieur de copropriété lu et approuvé.

Prévoir d'acheter des cuvettes pour récupérer l'eau des gouttières.

Devis reçu pour l'entretien des locaux communs par l'entreprise Guillaume nettoyage de SALMIECH (105 € HT par mois avec en plus le café associatif, l'agence postale communale et la mairie).

Faire double des clés. Mettre un cadenas à code à la cave de l'appartement meublé.

Reste à régler le problème avec l'entreprise de maçonnerie (en septembre).

👉 Salle des fêtes : devis reçu pour le nettoyage intégral (250,00 € HT)

👉 Inauguration du jardin public : le samedi 12 septembre 2026. Invitations envoyées aux élus. Flyer à faire pour les habitants. Trouver un nom pour le jardin (parc du Pâtus, parc du stade, parc Bonnefous).

Avant l'inauguration, faucher le reste du terrain.

Discours à préparer.

Plaques de quiches et de pizzas à commander à la boulangerie de La Selve. Fromage par les agriculteurs. Alexia pour la charcuterie. Cariole pour la musique. Prix d'un château gonflable. Charrette ?

↳ Compte-rendu des différentes commissions communales :

➤ Communication : mise à jour du site de la commune. Rendez-vous avec le SMICA pour explication du fonctionnement du site avec tous les membres de la communication. Commencer à parler du bulletin annuel pour janvier 2027 : de mars à décembre, dynamiser le bulletin, calendrier, état-civil, point info intéressant, rétrospective, ce qui a été fait et les projets à venir, photos à rajouter, mise en page et format.

➤ Salle des fêtes : inventaires faits. Photo des rangements à plastifier et à afficher à la salle des fêtes.

Planning à faire pour savoir qui s'occupe de la salle des fêtes (5 binômes).

Changer les barillets de la sono.

Le Cantou reste à la cantine.

➤ Bâtiments : éclairage et eau au terrain de pétanque installés. Table et bancs déplacés sous le kiosque.

Trou dans le mur du cimetière à l'extérieur. Prévoir tri sélectif au cimetière.

↳ Travaux à l'appartement T3 au-dessus de la mairie : demander des devis pour l'électricité, la plomberie et le chauffage. Plan A retenu à la majorité, à savoir une chambre en rentrant à gauche, suivie des wc et de la salle d'eau et au bout la cuisine et salon/séjour.

↳ Eclairage public : vérifier quels éclairages pourraient être déposés. M. FEIXA du SIEDA vient rencontrer les élus mercredi à 14h

↳ Taxe sur la vacance des locaux d'habitation : contre à l'unanimité sur l'instauration de cette taxe

↳ Courrier sur la valorisation des éléments de confort par la trésorerie : on ne répond pas

↳ Fibre : faire le point sur les foyers qui n'ont pas fait la demande d'installation de la fibre

↳ Fauchage terrain de foot avant le 12 septembre : Dimitri

FIN DE REUNION

Le secrétaire de séance



La maire

